

P.L.U. DE LES BRESEUX

APPROBATION

BORDEREAU DES PIECES :

- Pièce n°1a. Rapport de présentation – État initial de l’environnement
n°1b. Rapport de présentation – Projet
n°1c. Rapport de présentation – Résumé non technique
- n°2. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)
- n°3.1a. Plan de zonage au 1/4000^e – général zonage
n°3.1b. Plan de zonage au 1/4000^e – général prescriptions
n°3.1c. Plan de zonage au 1/2000^e – centre zonage
n°3.1d. Plan de zonage au 1/2500^e – centre prescriptions
n°3.2a. Règlement VOLET 1 – général
n°3.2b. Règlement VOLET 2 – dispositions spécifiques au bâti d'intérêt patrimonial identifié (CAUE25)
- n°4. Orientations d'aménagement et de programmation (O.A.P.)

ANNEXES

- n°5.1. Annexes sanitaires – Plan du réseau d'eau potable
n°5.2. Annexes sanitaires – Plan du réseau et zonage d'assainissement
- n°6. Annexe – Arrêté préfectoral N°25-2021-07-27-00005 de classement sonore des infrastructures de transport terrestre
- n°7.1. Liste des servitudes d'utilité publique
n°7.2. Plan des servitudes d'utilité publique